



le cercle des actionnaires

RÉSULTATS ANNUELS 2008

chiffres clés

→ **3 Md€**
de bénéfice net
(part du Groupe) malgré la crise.

Des fonds propres renforcés

31 décembre 2008

31 décembre 2007

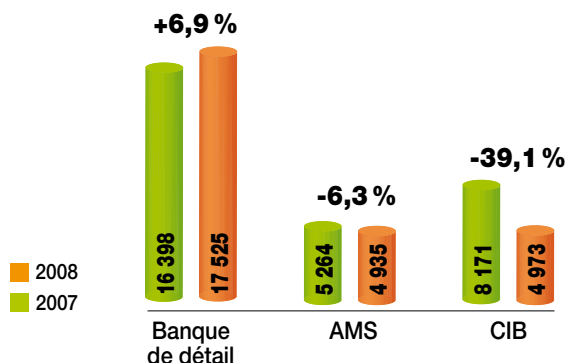
→ **7,8%** et **8,4%** pro forma* **7,3%**

Ratio Tier 1

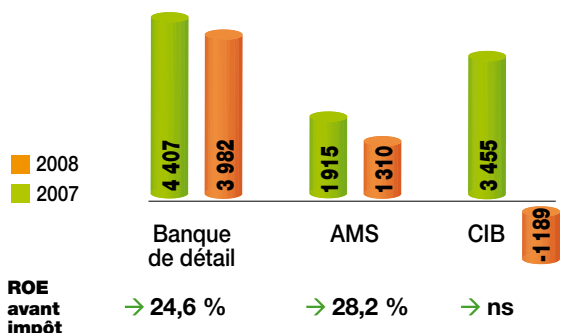
*Au 01/01/2009 avec la deuxième tranche du plan français de soutien à l'économie.

focus activités

■ Bonne résistance de la Banque de Détail et d'AMS
Revenus (intégrant l'impact de la crise financière) (en M€)



■ Rentabilité significative dans la Banque de Détail et AMS malgré la dégradation de l'environnement
Résultat avant impôt (en M€)



analyse

Dans un environnement économique où le coût du risque a été multiplié par plus de trois par rapport à 2007, BNP Paribas confirme sa solidité.

- Une baisse limitée (-11,8 %) du produit net bancaire
2008 **27 376 M€** 2007 **31 037 M€**
- Le résultat net part du Groupe le situe parmi les dix premières banques mondiales
2008 **3 021 M€** 2007 **7 822 M€**
- Rentabilité des capitaux propres
2008 **6,6 %** 2007 **19,6 %**
- Dividende par action
2008 **1 euro** 2007 **3,35 euros**

4^e trimestre 2008

Des résultats fortement impactés par la dislocation des marchés et la dégradation de l'environnement économique.

Plan d'action 2009

Une capacité d'adaptation rapide. BNP Paribas bien positionné dans l'environnement 2009.



Michel Pébereau
Président



Baudouin Prot
Administrateur,
Directeur Général

■ Vous venez d'annoncer les résultats 2008 de BNP Paribas. Pouvez-vous nous en exposer les faits marquants ?

Dans un contexte de crise financière sans précédent, les revenus du Groupe s'établissent à 27 376 millions d'euros, en baisse limitée (- 11,8 % par rapport à 2007) du fait de la bonne résistance de la Banque de Détail et d'AMS.

La dégradation de l'environnement économique, notamment aux États-Unis et en Espagne puis en Ukraine, alliée aux nombreux défauts de contreparties dans des marchés financiers disloqués, a fortement pesé sur le coût du risque (multiplié par plus de trois par rapport à 2007). Cependant, le portefeuille de crédits aux entreprises reste de bonne qualité, sans dégradation substantielle en 2008, et les taux d'endettement des ménages en France et en Italie – les deux marchés domestiques du Groupe – sont les plus faibles d'Europe.

Le bénéfice net, part du Groupe, atteint 3 021 millions d'euros (contre 7 822 millions d'euros en 2007), qui situe BNP Paribas parmi les dix premières banques mondiales, confirmant ainsi sa solidité.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de verser un dividende de 1 euro par action, avec l'option d'un paiement en actions.

■ Quelles ont été les caractéristiques de l'activité de chacun des pôles ?

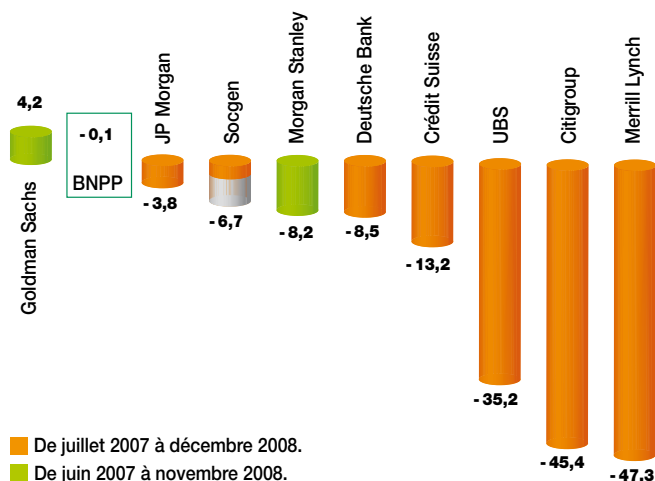
→ **La Banque de Détail** représente 60 % de notre produit net bancaire et assure une stabilité certaine à la performance globale de notre entreprise. Ses revenus ont progressé de 6,9 % en 2008 par rapport à 2007, et le résultat avant impôt s'est établi à près de 4 milliards d'euros, contre 4,4 milliards d'euros en 2007, soit une baisse des bénéfices de seulement 10 %.

→ **Le pôle Asset Management & Services (AMS)** a démontré sa forte attractivité avec une collecte nette de près de 11 milliards d'euros en 2008, un résultat bien plus solide que ceux de la concurrence. Le produit net bancaire, à près de 5 milliards d'euros, n'est en diminution que de 6,3 % malgré la forte chute des marchés financiers (par exemple - 42,7 % pour le CAC 40 sur l'année 2008, et - 44,3 % pour l'Euro STOXX 50).

→ **La Banque de Financement et d'Investissement (CIB)**, pour sa part, affiche une perte annuelle de 1,2 milliard d'euros, mais ses résultats restent bien supérieurs à ceux de la concurrence. BNP Paribas se positionne ainsi comme l'une des deux banques d'investissement au monde qui a le mieux performé depuis le début de la crise à l'été 2007.

■ Bonne résistance de CIB en dépit du 4^e trimestre 2008

Résultat avant impôt de CIB sur dix-huit mois (en Md€)



■ D'où viennent les pertes de CIB, et qu'avez-vous fait pour y remédier ?

La disparition de la liquidité qui a suivi la faillite de Lehman Brothers mi-septembre 2008 a entraîné des niveaux de volatilité sans précédent et la dislocation des couvertures usuelles entre les différents produits, impactant fortement nos activités de marché.

Il a donc été immédiatement procédé à la réduction de notre exposition sur les produits les moins liquides et à l'adaptation de notre offre aux nouveaux besoins des clients pour proposer des produits plus simples, plus faciles à gérer et à couvrir pour la banque.

Ces mesures correctrices se sont révélées très efficaces puisque la Banque de Financement et d'Investissement a su maintenir sa base de clientèle. Dès décembre, les revenus sont redevenus positifs et ils ont à nouveau atteint un niveau très satisfaisant en janvier 2009.

■ Il a beaucoup été question de la structure et de la solidité financière de BNP Paribas au cours des derniers mois: qu'en est-il exactement ?

Au 31 décembre 2008, le capital "Tier 1" s'élève à 41,8 milliards d'euros, en hausse de 5,3 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2007 grâce au maintien de la capacité bénéficiaire du Groupe et à la participation au quatrième trimestre – à hauteur de 2,55 milliards d'euros – à la première tranche du plan français de soutien à la croissance.

Le ratio de solvabilité s'établit ainsi à 7,8 % au 31 décembre 2008, contre 7,3 % au 31 décembre 2007, sans dilution des actionnaires et après prise en compte du paiement d'un dividende de 1 euro. Ce ratio est adapté au profil de risque de BNP Paribas. Après prise en compte de la participation à la deuxième tranche du plan français de soutien à l'économie, le ratio "Tier 1" du Groupe s'élève à 8,4 % pro forma. ■

BNP PARIBAS À L'HONNEUR DANS LE PALMARÈS BOURSOSCAN 2008

Boursorama et son partenaire OpinionWay, cabinet d'études spécialiste du comportement des actionnaires individuels, mènent depuis huit ans une enquête nationale qui établit un palmarès qualitatif des sites Internet des sociétés cotées: Boursoscan. Pour l'édition 2008, plus de 7 340 internautes ont visité et évalué les sites des sociétés cotées à Paris. 250 sites ont ainsi été notés par les participants qui ont privilégié l'actualité de l'information fournie, la transparence de la communication financière et la facilité de navigation.

Le site Actionnaires & Investisseurs de BNP Paribas <http://invest.bnpparibas.com> avait déjà reçu en 2007 le prix Coup de Cœur, qui récompense le site Internet le plus apprécié par les internautes qui le visitaient pour la première fois. Cette année, il a été élu à la 2^e place du Grand Prix Boursoscan, reconnaissant ainsi le caractère accessible, pédagogique et innovant de l'information délivrée par BNP Paribas aux investisseurs "personnes physiques", critères particulièrement pertinents en période de crise financière.

Jusqu'à quand peut-on acheter des actions BNP Paribas pour toucher le dividende 2008 qui sera payé le 16 juin 2009 ?

De façon générale, pour percevoir le dividende d'une action, il est nécessaire d'en être propriétaire le jour du détachement du "coupon".

■ Si vous procédez à une acquisition "au comptant", il vous faudra avoir **acquis l'action BNP Paribas la veille du détachement de son dividende (mercredi 20 mai 2009)** pour avoir le droit d'en percevoir le montant. Vous devrez donc avoir acquis l'action BNP Paribas au plus tard lors de la journée boursière du mardi 19 mai 2009.

■ Si vous passez un ordre avec Service de règlement différé (SRD), le transfert de propriété aura lieu au jour du règlement/livraison, c'est-à-dire le dernier jour ouvré du mois boursier considéré. Ainsi:

– pour toucher le dividende, il conviendra d'avoir acquis le titre pendant la liquidation boursière précédant le détachement, soit vendredi 24 avril 2009 au plus tard, le règlement/livraison intervenant jeudi 30 avril 2009;

– si vous procédez à des acquisitions du lundi 27 avril au mardi 19 mai 2009 (dernière séance boursière avant celle du mercredi 20 mai), vous ne serez pas encore propriétaire de vos titres lors du détachement du 20 mai (puisque vous n'en serez livré que vendredi 29 mai). Vous ne percevrez donc pas "directement" le dividende, mais une indemnité compensatrice à due concurrence vous sera versée par votre intermédiaire.

Que dois-je faire si je veux percevoir le dividende 2008 en actions ?

Vous recevrez un avis "d'opération sur titre" de votre intermédiaire financier (banque, société de Bourse, courtier en ligne...) chez lequel sont déposées vos actions BNP Paribas. Il suffira de lui faire part de votre choix (paiement en actions ou en espèces, sans possibilité de "panachage") de telle sorte qu'il reçoive vos instructions lundi 8 juin au plus tard.

Si vous optez pour un règlement en actions, il est possible que le montant de votre dividende ne vous permette pas de procéder à l'acquisition d'un nombre entier de titres. Vous devrez donc indiquer aussi à votre intermédiaire le traitement que vous souhaitez voir appliquer à ces "rompus":

- soit acquérir le nombre immédiatement supérieur d'actions en versant un complément;
- soit acheter le nombre immédiatement inférieur en recevant une soulte.

Au regard de l'ISF 2009, quelles valeurs dois-je prendre en compte pour l'action BNP Paribas ?

Vous avez le choix de prendre en compte:

- soit le dernier cours connu au 31 décembre 2008: 30,25 euros;
- soit la moyenne des derniers cours des trente dernières séances de Bourse de 2008: 38,04 euros.

■ ÉLUE BANQUE MONDIALE DE L'ANNÉE PAR LE MAGAZINE THE BANKER

→ **BNP Paribas**, l'un des groupes de services financiers les plus importants et les plus solides du monde, s'est vu remettre le prix de "Banque mondiale de l'année 2008" par le magazine *The Banker*. BNP Paribas a également été nommé "Meilleure Banque en Europe de l'Ouest" et "Meilleure Banque en France".

→ **UkrSibbank**, filiale de BNP Paribas en Ukraine, a été désignée "Meilleure Banque en Ukraine". Les prix du magazine *The Banker* ont pour objet de récompenser les établissements financiers qui ont réagi aux défis de la crise financière avec habileté, courage et savoir-faire.

■ GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

BNP Paribas met en œuvre les recommandations de l'Association française des entreprises privées (Afepe) et du Mouvement des entreprises de France (Medef) sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux. BNP Paribas s'impose, en outre, des règles propres qui complètent ces dispositions. Les dirigeants mandataires sociaux ne reçoivent ni actions gratuites ni actions de performance et ne bénéficient d'aucune indemnité contractuelle au titre de la cessation éventuelle de leur mandat social.

■ N° 1 AU PALMARÈS "GOUVERNANCE" RISKMETRICS-CAPITALCOM

Une enquête qui analyse la place de l'environnement, du social et de la gouvernance au sein des valeurs du CAC 40. Sur les 250 critères retenus, plus de la moitié a porté sur la qualité du gouvernement d'entreprise. L'étude a été réalisée par RiskMetrics

Group, spécialiste de l'évaluation des risques, et Capitalcom, agence spécialisée dans la communication financière et extrafinancière. BNP Paribas se place en tête dans le palmarès "gouvernance" devant AXA et Air Liquide. L'enquête salue

« *Le niveau de transparence élevé du Groupe, en particulier sur la rémunération des dirigeants* ». BNP Paribas est également la seule entreprise à intégrer la non-discrimination dans sa politique de gestion des risques.

le saviez-vous ?

→ Le groupe BNP Paribas...

■ est présent dans **83** pays, emploie **173 000** collaborateurs, dont près de **133 000** en Europe;

■ s'appuie en France sur **31 000** collaborateurs, un réseau de **2 200** agences, **5 200** automates, **218** centres de Banque Privée et **26** Centres d'Affaires, au service de plus de **6,6** millions de clients;

■ en Italie, sert près de **2,7** millions de clients grâce à **833** implantations commerciales et **1 450** automates (BNL bc);

■ est le **4^e** assureur-vie en France et le leader mondial en assurance des emprunteurs (BNP Paribas Assurance);

■ est le **n° 1** européen des solutions de financement

pour les particuliers (Personal Finance) avec **29 000** collaborateurs, une présence dans **30** pays sur **4** continents, et plus de **110** milliards d'euros d'encours gérés;

■ est le **n° 2** en Europe et le **n° 1** en France de la location de longue durée de véhicules légers avec services (Arval);

■ est le **n° 1** européen du financement des équipements professionnels hors immobilier (Equipment Solutions);

■ est la **6^e** banque de l'ouest des États-Unis, présente dans **20** États, avec près de **12 000** collaborateurs opérant dans **742** agences au service de quelque

2,3 millions de clients (BancWest);

■ se classe à la **1^{re}** place en France, à la **4^e** place en Europe de l'Ouest et à la **6^e** au plan mondial pour la Banque Privée;

■ gère **503** milliards d'euros d'actifs pour compte de tiers (Investment Partners);

■ est le **n° 1** européen de l'épargne et du courtage en ligne pour les particuliers (Cortal Consors);

■ est aussi l'un des principaux courtiers pour les particuliers en Inde (Geojit);

■ se classe **n° 1** en Europe continentale pour les services immobiliers aux entreprises (BNP Paribas Real Estate);

■ avec BNP Paribas Securities Services, qui traite annuellement plus de **53,4** millions d'opérations, est le **n° 1** européen et le **n° 5** mondial des conservateurs globaux, avec une conservation de **3 342** milliards d'euros;

■ est **n° 1** pour les fusions-acquisitions en France, et parmi les **10** premiers mondiaux;

■ se classe au **2^e** rang mondial en financements de projets;

■ figure dans le **Top 10** mondial en matière d'émissions obligataires et à la **2^e** place pour les émissions en euros;

■ est un leader mondial du financement Export.

LES DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les revenus distribués sont portés sur la déclaration de revenus à laquelle est joint le double de la déclaration fiscale fournie par l'intermédiaire financier. Le contribuable peut choisir entre deux modalités de taxation :

- un prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) ;
- l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Le taux du PFL est de 18 %, soit 30,1 % avec les prélèvements sociaux. Ces taxes sont dues sur une assiette constituée par le montant des dividendes distribués, sans prise en compte des droits de garde ni application d'aucun abattement. Avec le barème progressif, l'imposition s'articule comme suit :
 - abattement annuel de 40 % sur le montant des revenus distribués ;
 - déduction des droits de garde ;
 - abattement annuel de 1525 euros pour les célibataires, veufs ou divorcés et pour les personnes mariées soumises à une imposition séparée, ou 3050 euros pour les couples mariés ou liés par un Pacs soumis à imposition commune ;
 - imposition au taux progressif de l'impôt sur le revenu ; s'y ajoutent les contributions sociales (CSG : 8,2 %, CRDS : 0,5 %, prélèvement social de 2,3 %, RSA : 1,1 %, soit au total 12,1 %) calculées sur le montant des dividendes encaissés, après déduction des droits de garde, mais avant les deux abattements annuels. Une fraction de la CSG (5,8 %) vient ensuite en diminution du revenu global imposable ;

→ crédit d'impôt venant en déduction de cette imposition : 50 % du dividende versé (avant abattements précités), plafonné à 115 euros pour les célibataires, veufs ou divorcés, et à 230 euros pour les couples mariés ou liés par un Pacs et soumis à imposition commune. Il est imputé sur le montant de l'impôt à payer au titre de l'année de perception des dividendes.

N.B. : l'exercice de l'option pour le PFL sur certains dividendes interdit au contribuable de bénéficier des abattements annuels et du crédit d'impôt au titre des autres dividendes perçus la même année. Le régime du PFL exclut aussi le droit à une déduction partielle (5,8 %) de la CSG. Cette option n'est donc pas avantageuse, dans la plupart des cas.

Les prélèvements sociaux sur les dividendes sont dorénavant prélevés "à la source" par l'établissement payeur, quelle que soit l'option retenue par le contribuable (PFL ou barème progressif). Si le contribuable choisit l'imposition au barème progressif de ses dividendes perçus et éligibles à l'abattement de 40 %, il doit reporter leur montant sur sa déclaration n° 2042 (zones indiquées sur le document d'aide à la déclaration adressé par l'intermédiaire financier). Le montant de la CSG déductible est calculé par l'Administration. Il est reporté par elle sur la déclaration de revenus préremplie que reçoit le contribuable, l'année suivante. ■

LES PLUS-VALUES DE CESSION

La plus-value nette – différence entre le prix de cession (net de frais et taxes) et le prix d'achat (majoré des frais d'acquisition) – réalisée lors de la cession d'actions doit figurer sur une déclaration spécifique (n° 2074) annexée à la déclaration de revenus. Néanmoins, l'imposition, comme le dépôt de la déclaration, n'intervient que si le montant global des cessions de valeurs mobilières dépasse un seuil fixé à 25730 euros pour les cessions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2009. Le calcul du seuil inclut les frais de cession (courtage essentiellement), même si la plus-value est mesurée "nette des frais de transaction".

Lorsqu'elle est imposable, la plus-value est taxée au taux global de 30,1 %, qui comprend, outre l'impôt sur le revenu (taux forfaitaire : 18 %), les prélèvements sociaux pour un total de 12,1 %. La plus-value nette bénéficie d'une exonération progressive selon la durée de détention des titres, sous la forme d'un abattement d'un tiers de la plus-value par année de détention des titres au-delà de la 6^e année. Ce qui revient à une exonération totale de la plus-value sur des titres de plus de huit ans. Cette exonération ne concerne pas les prélèvements sociaux, qui restent dus sur la totalité de la plus-value réalisée par l'actionnaire.

La durée de détention des titres cédés est décomptée à partir du 1^{er} janvier de leur année d'acquisition ou de

souscription. Toutefois, cette durée de détention est décomptée seulement à partir du 1^{er} janvier 2006 pour les titres acquis ou souscrits avant cette date (le premier abattement d'un tiers ne sera donc applicable qu'aux cessions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012 et l'exonération ne pourra être totale que pour les cessions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2014). ■

**ZOOM SUR
LE JOURNAL TÉLÉPHONÉ
DE BNP PARIBAS**

0 800 666 777

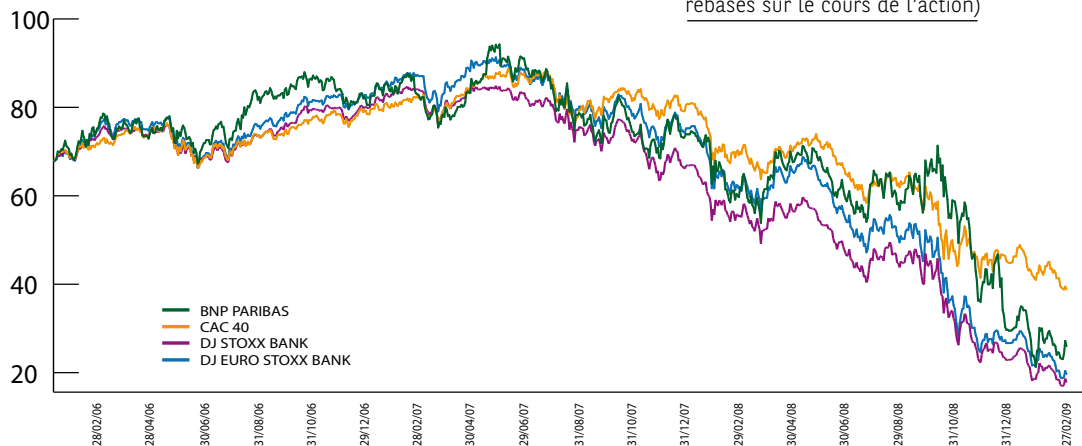
BNP PARIBAS EN ACTIONS

Le Numéro Vert pour en savoir plus !
Cours de Bourse en direct et son évolution...
Le carnet de l'actionnaire...
Des actualités... Les visites et conférences qui
vous sont réservées... Des interviews.

**EXCLUSIVEMENT POUR LES MEMBRES
DU CERCLE BNP PARIBAS !**

L'ACTION BNP PARIBAS

Du 31 décembre 2005
au 27 février 2009 (indices
rebasés sur le cours de l'action)

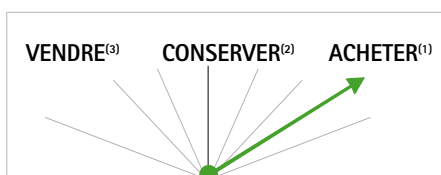


Source: Datastream - du 31/12/2005 au 27/02/2009

■ Au 27 février 2009, l'action cotait 25,99 euros, en baisse de 64,98 % par rapport au 31 décembre 2007 (74,22 euros) ; par comparaison, le CAC 40 a régressé de 51,86 % au cours de l'exercice 2008, tandis que le DJ Euro STOXX Bank reculait de 73,98 % et le DJ STOXX Bank de 73,44 %.

■ Sur une plus longue période, du 30 décembre 2005 au 27 février 2009, le cours de l'action a diminué de 61,68 %, à comparer à une baisse de 42,69 % pour le CAC 40, mais de 70,95 % pour le DJ Euro STOXX Bank et de 73,79 % pour le DJ STOXX Bank. Après avoir pâti de la défiance généralisée envers les établissements financiers provoquée par la crise des crédits "subprime" aux États-Unis, la performance de l'action s'est comparée favorablement à celle des indices bancaires jusqu'en octobre 2008, du fait d'une exposition à cette crise bien moindre que celle de beaucoup de ses concurrents. Ce n'est en effet que lorsque l'économie réelle a été affectée que BNP Paribas a commencé à souffrir effectivement. La dislocation des marchés consécutive à la faillite de Lehman Brothers à mi-septembre 2008 ayant de plus pesé sur les activités du Groupe et, par conséquent, sur son cours de Bourse, la surperformance du titre par rapport aux indices bancaires observée jusqu'alors s'est pour une large part effacée en fin d'année. Sur les deux premiers mois de 2009, cette tendance a toutefois commencé à s'inverser quelque peu, le titre BNP Paribas reculant de 14,08 %, soit une évolution supérieure à celle du CAC 40 (-16,02 %), et surtout à celle du DJ Euro STOXX Bank (-28,25 %) et du DJ STOXX Bank (-25,44 %).

L'OPINION DES ANALYSTES



1) Accumuler/Renforcer/
Achat/Strong Buy/Liste
recommandée :

13 analystes

2) Conserver/Neutre: **10**

3) Vendre/Alléger: **2**

Consensus au 23 février 2009, d'après les recommandations de 25 bureaux d'analystes.

■ **Natixis Securities - Renforcer:** « BNP Paribas a montré sa confiance en proposant un dividende de 1 euro » (20 février).

■ **WestLB - Add:** « BNP Paribas: notre titre bancaire préféré en France » (20 février).

■ **Merrill Lynch - Neutral:** « De bonnes nouvelles dans les résultats » (20 février).

■ **Keefe, Bruyette & Woods - Outperform:** « BNP Paribas devrait sortir de la crise en bonne place » (20 février).

■ **Citi - Buy:** « Résistance de la Banque de Détail, amélioration de la structure financière » (20 février).

MAILING LIST

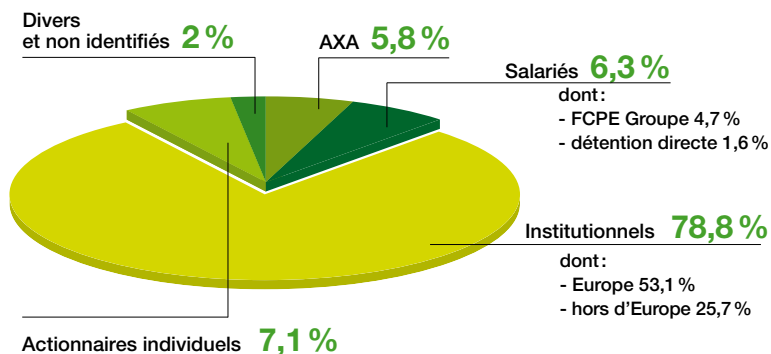
Inscrivez-vous sur la Mailing List
pour être en prise directe avec
l'information financière sur BNP Paribas !
Connectez-vous sur notre site

<http://invest.bnpparibas.com>

puis cliquez sur "Recevoir notre actualité
financière" dans la rubrique "Services"
en bas à droite de l'écran.

LE CAPITAL

Répartition du capital de BNP Paribas au 31 décembre 2008.



RENTABILITÉ TOTALE POUR L'ACTIONNAIRE D'UN PLACEMENT EN ACTIONS BNP PARIBAS

Le tableau ci-dessous indique, pour les différentes durées les plus fréquemment constatées chez les actionnaires se terminant au 27 février 2009, la rentabilité totale de la détention d'une action BNP, puis BNP Paribas ainsi que le taux de rendement actuariel annuel.

Durée de détention	Taux de rendement annuel actuariel	Investissement initial multiplié par
Depuis la privatisation du 18/10/1993	+ 6,24 %	2,54
Depuis la création de BNP Paribas le 01/09/1999	+ 0,02 %	1,00
Depuis début 2004	- 8,24 %	0,64
Depuis début 2006	- 23,41 %	0,43
Depuis début 2007	- 39,49 %	0,34

Outil: sur le site <http://invest.bnpparibas.com> se trouve une calculatrice vous permettant d'obtenir en un instant les taux de rendement actualisés de l'action tout au long de l'histoire boursière de BNP Paribas ! Pour accéder à cet outil, cliquez sur "Action BNP Paribas" puis sur "Cotation et données boursières".

RÉSULTATS ANNUELS 2008

En millions d'euros	2008	2007	2008/2007
Produit net bancaire	27 376	31 037	- 11,8 %
Frais de gestion	- 18 400	- 18 764	- 1,9 %
Résultat brut d'exploitation	8 976	12 273	- 26,9 %
Coût du risque	- 5 752	- 1 725	x 3,3
Résultat d'exploitation	3 224	10 548	- 69,4 %
Éléments hors exploitation	700	510	+ 37,3 %
Résultat avant impôt	3 924	11 058	- 64,5 %
Impôt	- 472	- 2 747	- 82,8 %
Intérêts minoritaires	- 431	- 489	- 11,9 %
Résultat net part du Groupe	3 021	7 822	- 61,4 %
Coefficient d'exploitation	67,2 %	60,5 %	+ 6,7 pt
ROE après impôt	6,6 %	19,6 %	- 13 pt

GLOSSAIRE

- **AMS:** Asset Management & Services, le pôle regroupant la gestion d'actifs et les services liés.
- **BancWest:** filiale de banque de détail œuvrant dans l'ouest des États-Unis.
- **BDDF:** Banque de Détail en France.
- **BNL bc:** la banque de réseau acquise en 2006 en Italie.
- **Cetelem:** entité de BNP Paribas leader européen du crédit à la consommation.
- **CIB:** Corporate & Investment Banking. Dénomination du pôle regroupant les activités de Banque de Financement et d'Investissement.
- **Coefficient d'exploitation:** frais généraux/Produit net bancaire. Ce rapport mesure l'efficacité opérationnelle, qui est d'autant plus forte que ce coefficient est faible.
- **ISF:** Impôt de solidarité sur la fortune.
- **ISR:** Investissement socialement responsable.
- **Personal Finance:** entité regroupant les activités de crédit à la consommation de Cetelem et celles de crédits immobiliers exercées par l'UCB.
- **Produit net bancaire:** l'équivalent du chiffre d'affaires pour une banque.
- **ROE:** Return On Equity ou Ratio de rentabilité des fonds propres. Il mesure le rapport entre le bénéfice net consolidé part du Groupe et les fonds propres consolidés hors intérêts minoritaires.
- **RSA:** revenu de solidarité active.
- **TIER 1:** un quotient avec:
 - au numérateur, les "Fonds propres durs" (capital social, primes et réserves, emprunts obligataires assimilés...);
 - au dénominateur, les "Actifs moyens pondérés", c'est-à-dire les montants des engagements accordés, affectés d'un coefficient par type d'encours, d'autant plus élevé que cette nature d'engagement est risquée.
- **UCB:** Union de Crédit pour le Bâtiment. Filiale de BNP Paribas spécialisée dans le crédit immobilier pour les particuliers.

■ ZOOM SUR LE NOMINATIF

→ Des prestations attractives

- Gratuité des droits de garde⁽¹⁾⁽²⁾.
- Invitation systématique à l'Assemblée générale, sans nécessité d'établissement d'une attestation de participation.
- Expédition automatique de toutes les publications destinées aux actionnaires de BNP Paribas.

→ Des conditions étudiées

- Un commissionnement préférentiel de 0,65 % HT du montant brut de la négociation jusqu'à 90 000 euros, avec un minimum par transaction de 6,10 euros HT.
- Dégressif pour les négociations de montants supérieurs.
- Sans autres frais.
- Le remboursement, dans la limite de **35 euros** et sur production de la présente lettre, des éventuels frais de transfert qui pourraient être perçus par votre intermédiaire financier actuel.

→ Des communications facilitées...

- Un **N° Vert 0 800 600 700** (appel gratuit) : (de l'étranger : +33 (1) 4014 8037) pour tout renseignement et pour vos négociations.
- Un numéro de télécopie : **01 55 77 34 17**.
- Des ordres acheminés le jour même en Bourse de Paris s'ils sont reçus avant 16h00.

... **et sécurisées** grâce à un contrat de prestations boursières et à un numéro de code confidentiel.

→ Spécial Internet

Un site "GISnomi" (<http://gisnomi.bnpparibas.com>) est à la disposition des actionnaires de la Banque. Entièrement sécurisé, il vous permet, grâce à un code d'accès doublé d'un mot de passe, de consulter vos avoirs (et leur historique) en actions BNP Paribas inscrites sous la forme du nominatif pur ainsi que de transmettre et suivre vos ordres de Bourse.

POUR FAIRE TRANSFÉRER VOS ACTIONS BNP PARIBAS AU NOMINATIF PUR, ADRESSEZ-VOUS VITE À VOTRE INTERMÉDIAIRE FINANCIER OU RENSEIGNEZ-VOUS AU NUMÉRO VERT **N° Vert 0 800 600 700** (APPEL GRATUIT).

(1) Les titres inscrits sous la forme du nominatif pur ne supportent pas de droits de garde. Toutefois, pour vos actions BNP Paribas comptabilisées sur un PEA (plan d'épargne en actions) chez un intermédiaire, celui-ci peut être amené à prélever des frais imputables aux charges de sa propre gestion.

(2) Les actionnaires dont les actions BNP Paribas sont déposées dans une de nos agences BNP Paribas, BNL ou chez Cortal Consorts, ne supportent pas de droits de garde pour ces titres.

■ L'AGENDA DES ACTIONNAIRES⁽¹⁾

→ 6 mai 2009 :

publication des résultats du 1^{er} trimestre 2009.

→ **13 mai 2009** : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

→ 20 mai 2009 :

détachement du dividende de l'exercice 2008⁽²⁾.

→ **16 juin 2009** : mise en paiement du dividende de l'exercice 2008⁽²⁾.

→ 4 août 2009 :

publication des résultats du 1^{er} semestre 2009.

→ **5 novembre 2009** : chiffres du 3^e trimestre et des neuf premiers mois de 2009.

→ **20 et 21 novembre 2009** : salon Actionaria.

1. Sous réserve de modifications ultérieures.

2. Sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale du 13 mai 2009.

■ CONTACTS ACTIONNAIRES

Vous êtes actionnaire : BNP Paribas souhaite vous fournir des informations complètes, rapides et claires sur ses activités et ses résultats. Pour établir un dialogue simple entre nous, six possibilités vous sont offertes.

- Avec les conseillers, dans tous les points de vente du groupe BNP Paribas.
- Par Minitel, en composant le **3614 BNPPACTION**, où vous trouverez les informations récentes sur BNP Paribas ainsi que l'évolution de l'action.
- En écrivant au service qui vous est réservé : BNP Paribas Actionnariat individuel, **3, rue d'Antin 75002 Paris**. Fax : **01 42 98 21 22**.
- Par téléphone : **01 40 14 63 58** ou **01 42 98 21 61**.
Pour les manifestations reprises dans *La Vie du Cercle* ou pour accéder au Journal téléphonique "BNP Paribas en actions", composez le **N° Vert 0 800 666 777**.
- En vous connectant à notre site : **<http://invest.bnpparibas.com>**, au sein duquel ont été aménagés des espaces spécialement dédiés aux actionnaires individuels.
- Si vos titres sont inscrits en nominatif pur, un Numéro Vert (appel gratuit) est mis à votre disposition pour tout renseignement comme pour vos transactions : **N° Vert 0 800 600 700**.

NOUVEAU!
Pour répondre aux attentes des actionnaires et des investisseurs, et pour satisfaire aux exigences de transparence, BNP Paribas met en ligne une nouvelle version de son site **Actionnaires & Investisseurs**, et de nouvelles fonctionnalités sont à découvrir ainsi qu'une ergonomie et une navigation plus intuitives.



BNP PARIBAS

Le Cercle des actionnaires BNP Paribas est éditée par BNP Paribas/Finance Développement Groupe - 16, bd des Italiens, 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication : Philippe Bordenave. Responsable d'édition : Patrice Ménard. Responsable de la fabrication : Patrick Fleury. Responsable de l'information financière : Béatrice Belorgey. Conception et réalisation : JIGARIS! GENESE - Responsable d'édition et secrétaire de rédaction : Frédérique Pelletier. Maquettiste : Philippe Ménard. Impression : Imprimerie nouvelle de Viarnes. Dépôt légal : à parution. Ce document est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

